

Montréal, le 27 octobre 2004

**Par la poste**

M. David Grégoire  
Mme Manon Poulin  
8530, rue Pierre Dupaigne  
Montréal (Québec)  
H2M 2S4

**Objet :           Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
                      tarifaire 2005-2006  
                      Dossier R-3541-2004**

---

Madame, Monsieur,

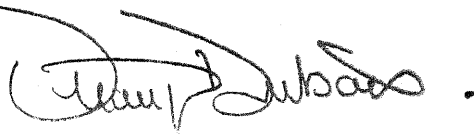
La Régie de l'énergie accuse réception de votre lettre du 9 octobre 2004, reçue le 14 octobre 2004 relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de vos commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c.   M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

SECRETARIAT

14 OCT. 2004

Samedi, le 9 octobre 2004

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

**Régie de l'énergie**

Le secrétaire  
800, place Victoria  
Bureau 255  
Case postale 001  
Montréal (Québec)  
H4Z 1A2

Bonjour,

je vous écrit pour porter plainte contre la « future » augmentation des tarifs d'Hydro-Québec en avril prochain.

C'est la troisième fois cette année. Ça va faire ! Plus de 2 milliards de profits. C'est assez ! Ne rendez pas plus pauvre le monde ! Le 30\$ d'augmentation par année, s'il est accepté, est de trop ! Il n'y a aucune justification de ces augmentations ! Nous n'avons pas juste l'électricité comme comptes ! Nous aimerions bien dépensé ailleurs cette argent ! Cette augmentation est de l'argent gaspillé ! Je suis sûre qu'ils ne le ré-investieront pas. S'ils augmentent, d'autres services va augmenter. Il serait dommage qu'il y aurait un effet de boule de neige.

Une bonne solution serait d'investir encore plus dans l'énergie éolienne. Elle coûte moins cher et moins destructrice pour l'environnement que l'hydro-électricité.

J'espère bien que vous allez prendre compte de tous les e-mails et lettres des clients pour renverser cette mauvaise idée d'augmenter les prix déjà assez chers.

David Grégoire  
Manon Poulin  
8530 Pierre Dupaigne  
Montréal QC  
H2M 2S4

Numéro de compte : 213544 010829